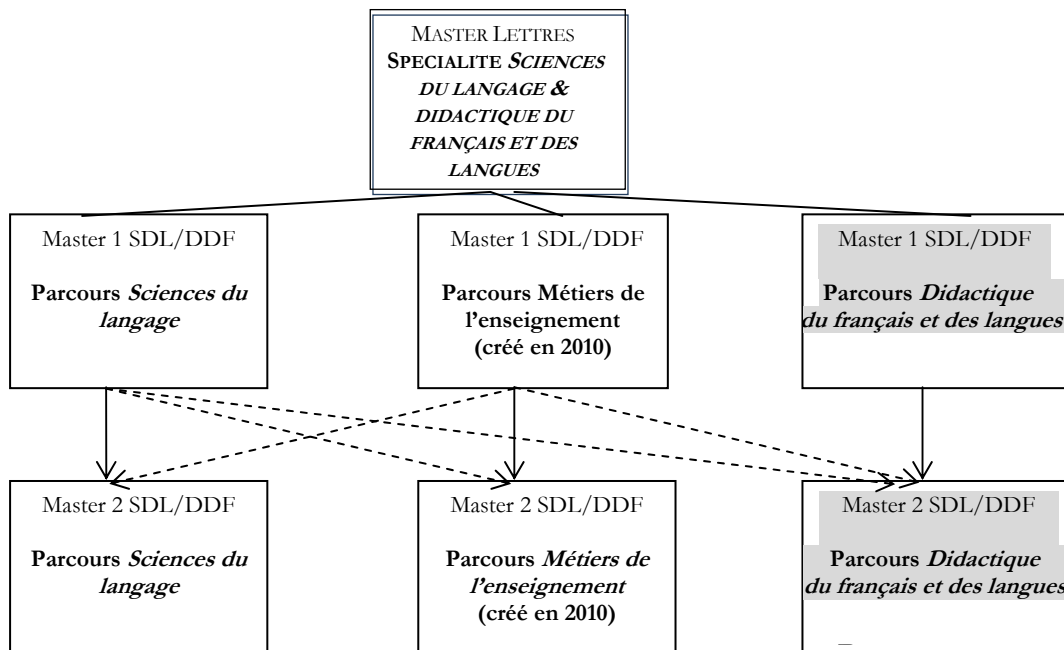


Niveau :	<b>MASTER 1 ET MASTER 2</b> <b>120 ECTS</b>	Année <b>2010-2011</b>
Domaine :	ARTS-LETTRES-LANGUES	<b>M1</b> <b>60 ECTS</b>
Mention :	LETTRES	
Spécialité :	<b><i>SCIENCES DU LANGAGE et DIDACTIQUE du FRANÇAIS et des LANGUES</i></b>  <b>Parcours <i>DIDACTIQUE du FRANÇAIS (FLM, FLE, FLS) et des LANGUES</i></b>	<b>M2</b> <b>60 ECTS</b>

Responsable de la formation :  Dan SAVATOVSKY Professeur ☎ 03.80.39.56.41 dan.savatovsky@u-bourgogne.fr	Scolarité – secrétariat pédagogique :  Sylvette VINCENOT ☎ 03.80.39.55.81 <a href="mailto:sylvette.vincenot@u-bourgogne.fr">sylvette.vincenot@u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement : UFR Lettres et Philosophie	

## Organisation des études<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Abréviations. SDL = Sciences du langage ; DDF = Didactique du français ; FLE = Français langue étrangère ; LM = Lettres modernes. Admission et possibilités de réorientation du M1 au M2 (flèches) : trait plein = admission directe ; en pointillé = admission sous conditions (après examen de dossier)

### ■ Modalités de contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées dans le respect du référentiel commun des études LMD du 28 juin 2007 (CEVU du 12 juin 2007 et CA du 28 juin 2007) : modalités de contrôle des connaissances, chartes des examens, principales règles de fonctionnement des jurys.

#### ◆ Stage se déroulant au cours de l'année (4 semaines), en fonction de l'offre.

Le stage peut être effectué dans différentes institutions ou établissements publics ou privés, en accord avec l'enseignant responsable du stage, et en veillant à ce que celui-ci soit, dans la mesure du possible, en cohérence avec les orientations choisies. Le stage donne lieu à un rapport qui rend compte du parcours choisi. Une convention de stage doit être signée **obligatoirement avant le début du stage** par les parties concernées : l'institution d'accueil, l'Université, l'enseignant responsable du diplôme et l'étudiant. **Cette convention assure à l'étudiant une couverture "Accidents du Travail" (imprimé à retirer au bureau 136 A)**. Un étudiant présent sur son lieu de stage avant signature de la convention s'expose à de réelles difficultés en cas d'accident.

#### ◆ Sessions d'examen [Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant novembre (bureau 136A, 1<sup>er</sup> étage du Bât. Lettres). Les dates précises des seront communiquées par voie d'affichage]

Pour le dossier de recherche (M1 et M2) et le rapport de stage (M1), en cas de productions non satisfaisantes il sera demandé à l'étudiant de les reprendre et de les améliorer pour la session de septembre. Pour les UE d'enseignement, une session d'examen en juin et une session de rattrapage en septembre.

### ■ Règles de validation et de capitalisation. Principes généraux :

**Compensation.** Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et le semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est  $\geq$  à 10/20. Le M1 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est  $\geq$  à 10/20.

**Capitalisation.** Toute note  $\geq$  à 10/20 est conservée d'une session à l'autre. Dans ce cas, l'élément correspondant ne peut être repassé. De même, si un groupe d'éléments ou une UE est acquis, les enseignements le composant ne peuvent être repassés. Inversement, si un groupe d'enseignements ou une UE n'est pas acquis, les enseignements qui le composent dont la note est  $<$  à 10/20 doivent être repassés à la 2<sup>ème</sup> session.

Si le M1 n'est toujours pas acquis à la 2<sup>ème</sup> session, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés d'une année sur l'autre si leur note est  $\geq$  à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Inversement, si un groupe d'enseignements ou une UE n'est pas acquis, les enseignements qui le composent n'ayant pas de valeur en Crédits Européens et dont la note est  $<$  à 10/20 doivent être repassés l'année suivante.

## MASTER 1 - Objectifs de la formation, débouchés, compétences acquises et modalités d'accès

### ■ Objectifs

Cette formation est principalement destinée :

- aux étudiants désireux de s'engager dans un projet de recherche lié à la didactique des langues ;
- aux enseignants du premier et du second degré, qui souhaitent se perfectionner et s'initier à la recherche dans le domaine de la didactique des langues (FLE, FLS)
- aux étudiants ou professionnels qui souhaitent acquérir un diplôme professionnel de formateur de formateurs en FLE / FLS / FOS (Master 2 PRO *Expertise conception et organisation de formations (FLE/FLS/FOS)*, rattaché au département de Sciences de l'éducation.

### ■ Débouchés (métiers ou poursuite d'études) :

- Poste d'enseignant et/ou de formateur en Français Langue Etrangère ou Seconde, ou dans une langue vivante en France ou à l'étranger.
- Enseignement du FLE / FLS / FLM en France et à l'étranger (Alliances françaises, Lycées français, Centres culturels, organismes internationaux, organismes et institutions liés au FLS en France...)
- Postes de responsabilité (attaché pour le français, responsable de projet...) dans les organismes internationaux.
- Métiers de l'édition en FLE / FLS / FLM
- Poursuite en M. 2 R *Didactique du français et des langues* ou *Sciences du Langage* ou en M. Pro *Expertise conception et organisation de formations*.

### ■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Formation appuyée sur des notions théoriques, sur leur sélection et leur transposition dans les pratiques d'enseignement, que ce soit le français ou les autres langues, en enseignement scolaire ou aux adultes, en France ou à l'étranger ;
- Appropriation des méthodologies fondamentales de la description du français et des autres langues et littératures ;
- Connaissance des interactions de la discipline avec d'autres domaines (psychologie, sociologie, média...)

### ■ Domaines de compétence :

- Didactique du français et des langues
- Linguistique française et linguistique appliquée
- Les étudiants acquièrent, parallèlement à la formation théorique, des capacités à analyser des besoins de formation, des situations d'enseignement effectives, des capacités à concevoir et à évaluer des dispositifs d'enseignement.

■ **Modalités d'accès. De plein droit** pour les étudiants ayant obtenu une licence de Lettres modernes, de Lettres classiques, des Sciences du langage ou encore de la licence de Langues, Littératures et Civilisations Etrangères – ces licences étant assorties de la mention Français Langue Étrangère (FLE) ou incluant une option FLE – ou d'un diplôme équivalent (DUFLE, etc.). **Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme** (dans le respect du Décret n° 85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur)

■ **Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis (M1)**

Intitulé et nature des U.E.	Volume horaire		Crédits ECTS	Examen durée	Coefficient
	CM	TD	60		
<b>SEMESTRE 1</b>					
<b>UE 1 – Fondamentale – Anthropologie culturelle</b>	<b>75</b>		<b>10</b>		<b>3</b>
<i>Cultures éducatives comparées et anthropologie culturelle de la France et de la francophonie</i>	25	25	6	Dossier	2
<i>Textes littéraires et apprentissage du français</i>		25	3	Dossier	1
<b>UE 2 – Fondamentale - Didactique du FLE</b>	<b>100</b>		<b>14</b>		<b>5</b>
<i>Méthodologies et didactique du FLE/FLS</i>	25	25	8	Ecrit 2 h	3
<b>Deux enseignements à choisir ci-dessous :</b>					
<i>- Approche des champs du FLE, FLS et/ ou FLM</i>		25	3	Dossier + oral	1
<i>- Problématique de l'évaluation en FLE /FLS</i>		25	3	Ecrit 2 h	1
<i>- Méthodologies du FLE/FLS et théories linguistiques de référence</i>	25		3	Ecrit 2 h	1
<b>UE 3 – Théories linguistiques et pratiques langagières (1)</b>	<b>50</b>		<b>6</b>		<b>3</b>
<i>Analyse du discours</i>		25	3	Ecrit 2h ou oral	1
<i>Phonétique et phonologie du français</i>		25	3	Ecrit 2h	1

<b>SEMESTRE 2</b>					
<b>UE 1 – Théories linguistiques et pratiques langagières (2)</b>	<b>25</b>		<b>3</b>		<b>3</b>
<i>Linguistique générale</i>		25	3	Ecrit (2h) ou oral	1
<b>UE 2 – Options + dossier de recherche</b>	<b>100</b>		<b>14</b>		<b>5</b>
<i>- Méthodologie de la recherche</i>		12,5	1	Dossier	1
<i>- Langue vivante</i>		25	1	Ecrit 2h	1
<i>Dossier de recherche</i>		25	6	Dossier	1
<i>Analyse et production d'outils didactiques en FLE/FLS</i>	25		3	Dossier	1
<i>Didactique spécialisée : le français sur objectifs spécifiques</i>		25	3	Ecrit	1
<b>UE 3 – Stage</b>	<b>100</b>		<b>13</b>		<b>5</b>
<i>Stage d'observation de classes suivi d'un rapport de stage</i>		100	14	Rapport	5

**MASTER 2 - Objectifs de la formation, débouchés, compétences acquises et modalités d'accès****■ Objectifs :**

- Formation aux professions de l'enseignement du français comme langue étrangère ou seconde en France ou à l'étranger. Le contenu de la formation est orienté vers la conception et la mise en œuvre des enseignements de FLE/FLS/FLM, en formation en présence et à distance.
- Formation à la recherche en didactique du français et des langues. Ce Master s'adresse également aux enseignants titulaires du primaire ou du secondaire qui souhaitent valoriser leur expérience professionnelle en la prolongeant dans le cadre d'une activité de recherche (grammaire française, didactique du FLM, etc.).

**■ Débouchés (métiers ou poursuite d'études) :**

- Postes d'enseignant et/ou de formateur en Français Langue Etrangère ou Seconde, ou dans une langue vivante en France ou à l'étranger.
- Enseignement du FLE / FLS en France et à l'étranger (Alliances françaises, Centres culturels, organismes internationaux, organismes et institutions liés au FLS en France...).
- Poste de responsabilité (attaché de coopération pour le français, responsable de projet...) dans les organismes internationaux.
- Poursuite d'études en doctorat (accès aux métiers de chercheur et d'enseignant-chercheur)

**■ Modalités d'admission****I. Conditions d'accès :**

Être titulaire du M1 de la spécialité. Pour les titulaires d'un autre M 1 recherche du domaine *Arts, Lettres, Langues* ou d'un autre domaine, accès sur décision de la commission pédagogique, après examen du dossier individuel, en fonction du sujet de recherche choisi.

Obtenir l'accord d'un directeur de recherches et celui du responsable pédagogique de la spécialité de master. L'obtention de ce double accord est fonction du niveau scientifique du candidat ou des travaux réalisés dans le cadre du M1, enfin de la validité du sujet projeté.

**II. Inscription. Dossier de candidature**

\* Les étudiants préalablement inscrits à l'université de Bourgogne prendront directement contact avec le directeur de recherche de leur choix et le responsable pédagogique en vue d'obtenir une autorisation d'inscription. Cette double autorisation sera enregistrée sur un document que les étudiants pourront retirer au service scolarité.

\* Les étudiants n'ayant pas effectué leur cursus universitaire à l'université de Bourgogne sont invités à constituer un dossier comprenant :

- une note brève de présentation de leur projet de recherche, précisant également les UE dans lesquelles ils envisagent de s'inscrire
- un curriculum vitae universitaire,
- un document attestant la validation de la 1<sup>ère</sup> année de master ou l'obtention d'une maîtrise et qui mentionne l'intitulé des UE validées,
- un exemplaire du mémoire réalisé dans le cadre de la maîtrise ou des travaux personnels réalisés dans le cadre la première année de master.

\* Les candidats titulaires de diplômes étrangers doivent prendre contact, dans le courant du mois de mai, au plus tard, avec le service scolarité en vue de constituer un dossier spécifique qui sera soumis à la commission d'équivalence.

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou adressés, au plus tard fin septembre, à cette adresse :

Université de Bourgogne, Faculté des Lettres,  
Scolarité Master 2 (Bureau 162), 2, boulevard Gabriel, 21000 Dijon

**III. Bourses**

Les bourses de M2 Recherche sont attribuées sur critères universitaires par classement des professeurs responsables de chaque diplôme. Les demandes doivent être effectuées par internet entre le 15 janvier et le 30 avril de l'année universitaire précédant l'année au titre de laquelle l'inscription en M2 Recherche est sollicitée. A partir de la mi-septembre, les étudiants doivent également retirer un dossier auprès du service des bourses de la Faculté des Lettres, bureau 166A, tél. : 03.80.39.56.08. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de ce même service.

**■ Enseignements. Parmi les options de l'UE2 (semestres 3 et 4 du M2), les étudiants peuvent aussi choisir parmi des enseignements proposés**

\* **par le département des *Sciences de l'éducation*** (sous réserve de l'accord des responsables des diplômes) :

- Semestre 3 : *Analyse des relations familles-école* (M1) ; *Histoire de l'Education spécialisée et intégration* (M1) ; *Education tout au long de la vie* (M1) ; *Philosophie morale et politique en éducation* (M1) ; *Observation des situations et pratiques éducatives* (M1) ; *Initiation aux sciences sociales* (M1) ; *Sociologie de l'éducation* (M2) ; *Economie de l'éducation* (M2)
- Semestre 4 : *Psychologie de l'éducation* (M1) ; *Sociologie de l'éducation* (M2) ; *Economie de l'éducation* (M2)

\* **par le département de *Psychologie*** (sous réserve de l'accord des responsables des diplômes) :

- Semestre 3 : *Langage oral et langage écrit* (M1) ; *Psychologie cognitive : apprentissage* (M1)
- Semestre 4 : *Epistémologie piagétienne* (M1) ; *Raisonnement et résolution de problèmes chez l'enfant* (M1) ; *Troubles du traitement de l'information* (M2)

**■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis (M2)**

SEMESTRE 3									
	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 T.E.R.	Travail d'Etude et de Recherche en Sciences du langage				15	Soutenance orale au terme du semestre 4	6		6
<b>TOTAL UE 1</b>					<b>15</b>		<b>6</b>		<b>6</b>
UE 2 Fondamentale	- <i>Histoire/Epistémologie de la didactique du français</i> - <i>Sémantique discursive</i>	25 12,5		25 12,5	5 2,5	CT Ecrit ou oral	2 1		2 1
<b>TOTAL UE 2</b>		<b>37,5</b>		<b>37,5</b>	<b>7,5</b>		<b>3</b>		<b>3</b>
UE 3 – Option Un enseignement au choix :	- <i>Cultures éducatives comparées*</i> - <i>Poétique et stylistique</i> - <i>Linguistique française</i> - Cours de Sciences de l'Éducation (liste p. 4) - Cours de Psychologie (liste p. 4)	25 25 25 25 25		25 25 25 25 25	5 5 5 5 5	CT ou CC selon chaque discipline			
<b>TOTAL UE 3</b>		<b>25</b>		<b>25</b>	<b>5</b>				<b>2</b>
UE 4 - Outils	Initiation à la recherche documentaire		12,5	12,5	2,5	CT écrit ou oral			
<b>TOTAL UE 4</b>			<b>12,5</b>	<b>12,5</b>	<b>2,5</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>		<b>62,5</b>	<b>12,5</b>	<b>75</b>	<b>30</b>				<b>12</b>

\* Ce cours ne peut être choisi en M2 que par les étudiants qui n'auraient pas suivi le parcours de M1 *Didactique du français et des langues à l'UB*

SEMESTRE 4									
UE 1 T.E.R.	Travail d'Etude et de Recherche en Sciences du langage (suite)				20	Soutenance orale	8		8
<b>TOTAL UE 1</b>					<b>20</b>		<b>8</b>		<b>8</b>
UE 2 Fondamentale	<i>Sémantique discursive</i>	12,5		12,5	2,5	CT écrit ou oral			
<b>TOTAL UE 2</b>		<b>12,5</b>		<b>12,5</b>	<b>2,5</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
UE 3 Option	Un enseignement au choix : - <i>Linguistique générale</i> - <i>Poétique et rhétorique</i> - Cours de Sc. de l'Éducation (liste p.4) - Cours de psychologie (liste p. 4)	25 25 25 25		25 25 25 25	5 5 5 5	CT ou CC selon chaque discipline			
<b>TOTAL UE 3</b>		<b>25</b>		<b>25</b>	<b>5</b>		<b>2</b>		<b>2</b>
UE 4 Outils	Pratique d'une langue étrangère		12,5	12,5	2,5	CT écrit ou oral			
<b>TOTAL UE 4</b>			<b>12,5</b>	<b>12,5</b>	<b>2,5</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>		<b>37,5</b>	<b>12,5</b>	<b>50</b>	<b>30</b>				<b>12</b>